



## RAPPORT D'ACTIVITE 2024/2025 & 2025/2026 CONSEIL SUPERIEUR DE LA DNACG

**Président :** Jacques LAGNIER

**Membres (2025-2028) :** Matthieu GALLET / Jocelyne MAHIEU / Philippe LAMOTTE / Marc LE NERRANT / Laurent MOREUIL / Patrick ROLLAND

### **SAISON 2024/2025 (Eléments définitifs)**

Le Conseil Supérieur s'est réuni cinq fois au cours de la saison 2024/2025 en formation d'appel et a participé à la réunion plénière de la DNACG.

#### **➤ Réunion par visioconférence le 9 octobre 2024**

Le Conseil Supérieur s'est réuni pour statuer sur l'appel formé par un club à l'encontre d'une décision rendue le 4 octobre 2024 par la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Professionnels.

Après avoir entendu les arguments du club, la décision a donné lieu à :

- 1 confirmation partielle.

#### **➤ Réunion par visioconférence le 14 janvier 2025**

Le Conseil Supérieur s'est réuni pour statuer sur l'appel formé par trois clubs à l'encontre des décisions rendues le 19 décembre 2024 par la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Professionnels.

Après avoir entendu les arguments des clubs, les décisions ont donné lieu à :

- 2 confirmations ;
- 1 confirmation partielle.

#### **Réunion plénière de la DNACG du 21 février 2025**

Le Conseil Supérieur a participé à la réunion plénière de la DNACG qui s'est déroulée en présentiel au nouveau siège de la FFvolley.

Au cours de cette réunion, la CACCP a présenté les règles relatives au fonds de réserve, et les modifications réglementaires du Règlement de la DNACG.

La CACCF, la CACCP et le Conseil Supérieur ont présenté leur rapport d'activités de la saison 2023/2024.

#### **➤ Réunion en présentiel et par visioconférence du 4 juillet 2025**

Le Conseil Supérieur s'est réuni pour statuer sur l'appel formé par cinq clubs à l'encontre des décisions rendues le 6 juin 2025 par la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Professionnels.

Après avoir entendu les arguments des clubs, les décisions ont donné lieu à :

- 1 confirmation ;
- 4 infirmations.

➤ **Réunion en présentiel et par visioconférence du 16 juillet 2025**

Le Conseil Supérieur s'est réuni pour statuer sur l'appel formé par cinq clubs à l'encontre des décisions rendues le 20 juin 2025 par la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Professionnels.

Après avoir entendu les arguments des clubs, les décisions ont donné lieu à :

- 4 confirmations partielles ;
- 1 infirmation.

➤ **Réunion en présentiel et par visioconférence du 23 juillet 2025**

Le Conseil Supérieur s'est réuni pour statuer sur l'appel formé par trois clubs à l'encontre des décisions rendues le 20 juin 2025 par la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Professionnels.

Après avoir entendu les arguments des clubs, les décisions ont donné lieu à :

- 3 confirmations partielles.

**SAISON 2025/2026 (arrêtée au 16 avril 2026)**

Au début du mois d'avril, le Conseil Supérieur s'est réuni quatre fois au cours de la saison 2024/2025 en formation d'appel et a participé à la réunion plénière de la DNACG.

➤ **Réunion par visioconférence le 3 octobre 2025**

Le Conseil Supérieur s'est réuni pour statuer sur l'appel formé par un club à l'encontre d'une décision rendue le 19 septembre 2025 par la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux.

Après avoir entendu les arguments du club, la décision a donné lieu à :

- 1 confirmation partielle.

➤ **Réunion par visioconférence le 14 octobre 2025**

Le Conseil Supérieur s'est réuni pour statuer sur l'appel formé par un club à l'encontre d'une décision rendue le 30 septembre 2025 par la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Professionnels.

Après avoir entendu les arguments du club, la décision a donné lieu à :

- 1 confirmation.

➤ **Réunion par visioconférence le 14 janvier 2026**

Le Conseil Supérieur s'est réuni pour statuer sur l'appel formé par cinq clubs à l'encontre des décisions rendues le 17 décembre 2025 par la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Professionnels.

Après avoir entendu les arguments des clubs, les décisions ont donné lieu à :

- 1 confirmation ;
- 3 confirmations partielles ;
- 1 infirmation.

➤ **Réunion par visioconférence le 26 janvier 2026**

Le Conseil Supérieur s'est réuni pour statuer sur l'appel formé par un club à l'encontre d'une décision rendue le 29 décembre 2025 par la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux.

Après avoir entendu les arguments du club, la décision a donné lieu à :

- 1 confirmation partielle.

**Réunion plénière de la DNACG du 22 janvier 2026**

Le Conseil Supérieur a participé à la réunion plénière de la DNACG qui s'est déroulée en présentiel au nouveau siège de la FFvolley.

Au cours de cette réunion, la CACCP a présenté les modifications réglementaires souhaitées du Règlement de la DNACG.

La CACCF, la CACCP et le Conseil Supérieur ont présenté leur rapport d'activités de la saison 2024/2025.

Jacques **LAGNIER**  
**Président du Conseil Supérieur**

